

# Compte rendu de la réunion du vendredi 12 mars 2021

La Présidente ouvre la séance à 20h 40.

Présents : 11

Absent : 0

Le secrétaire de séance est FOURNIER FABIEN

## Ordre du jour

### 1. Approbation du compte rendu du 29 janvier 2021

Le compte rendu est approuvé par le conseil.

### 2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Une augmentation est à envisager au prochain conseil municipal. En effet, le taux n'a pas évolué depuis longtemps et pénalise la commune pour la redistribution des droits annuels.

### 3. Subventions aux associations

Suite à l'épidémie du covid-19, plusieurs associations n'ont pas effectué d'activités. Après délibération, les élus ont décidé de ne pas subventionner celles-ci, exceptionnellement, pour l'année 2021.

Association	Montant de la subvention
Amicale sapeurs-pompiers	200
ADMR	350
Foot	1300
Tennis	600
APE Les Hirondelles	400
AJC	0
Club Mont Jupiter	0
Comité des fêtes Marzials	0
Comité des fêtes Montjaux	0
Coopérative scolaire	1300
Anciens combattants	50
La Muze Cœur	0
<b>Total</b>	<b>4200</b>

L'année passée, le budget pour les associations était de 7250€. L'argent non dépensé pour ce secteur sera utilisé pour l'achat de matériel scolaire. (voir paragraphe «g» dans les questions diverses)

#### 4. Tarifs assainissement

Depuis 2012 un nouveau raccordement au réseau communal est facturé 230€. Ce montant ne sera pas modifié. Cependant, pour rentrer dans les critères de calcul de facturation imposés par la préfecture, la municipalité doit appliquer une augmentation de 0,05€/m<sup>3</sup>.

#### 5. Développement photovoltaïque

Le Parc des Grands Causses lance une nouvelle opération de développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics. Le formulaire pour une étude sur la commune leur sera transmis.

#### 6. Lotissement «Le Clos de Montjoux».

Dans ce lotissement qui comporte déjà 4 parcelles viabilisées dont 3 achetées, il reste 4 autres parcelles qui doivent être loties et dotées de l'eau et l'électricité.

La procédure pour effectuer les travaux va être engagée.

Une demande d'achat d'une parcelle a été formulée auprès de la mairie.

#### 7. Travaux chemin du Minier

Le carrefour «chemin du Minier/Clos de Montjoux» doit être élargi. Des buses ont été achetées et doivent être mises en place. Ce sera fait par l'employé communal aidé de bénévoles.

Une des buses récupérées sera transférée au droit de la parcelle 892.

#### 8. Travaux assainissement : réfection du réseau.

Candas : Depuis la RD 41 jusqu'au chemin des Bouscailloux en passant par la parcelle 131 le réseau d'évacuation doit être changé car détérioré.

Un devis va être demandé pour les matériaux nécessaires. Les travaux seront réalisés par l'employé communal aidé de bénévoles.

Marzials : Plusieurs nouveaux propriétaires demandent le raccordement à l'assainissement. Un devis sera également demandé pour réaliser ces travaux.

#### 9. Futur GR 736 : ouverture d'un ancien chemin.

Des travaux doivent avoir lieu sur la commune et réalisés par le Parc des Grand Causses.

La facture de travaux s'élèvera à environ 3000€. Avec les subventions qui seront accordées, la part à payer par la commune sera d'environ 650€.

Le conseil municipal n'ayant pas mandaté ces travaux, il demande des précisions et un devis.

## Questions diverses

### a) Bibliothèque

La bibliothèque doit-elle être remise en service ? Si oui, il sera fait appel à la BDP de l'Aveyron qui prête des livres et aide à la mise en place. Le bibliobus pourrait passer régulièrement ce qui permettrait aux enfants de l'école de bénéficier de ces prêts.

### b) Travaux de réfection des chemins

Une campagne de travaux sur les chemins devrait avoir lieu vers la fin août. Cela concerne le chemin du Caroul et du Vivier. La réfection se fera en collaboration avec les agriculteurs pour l'empierrement puis une entreprise sera mandatée pour broyer les cailloux.

Un budget de 2000€ sera inclus dans le futur budget (à voter lors d'une prochaine réunion du conseil municipal).

### c) Déchets verts

#### **CES DECHARGES SONT EXCLUSIVEMENT RESERVEES AUX PARTICULIERS !**

Elles concernent **exclusivement les déchets verts**.

#### \*déchèterie de Montjaux.

Elle se situe sur la route entre Montjaux et Marzials. Son accès peut s'effectuer tous les jours grâce à une clé qui doit être demandée :

- en Mairie
- à Monsieur SARRAU RICHARD : 06 42 05 44 24
- à Monsieur FOURNIER FABIEN : 06 01 40 16 48

La clé doit être rapportée dans la demi-journée ou au plus tard le lendemain matin.

\*Pour Candas, Christian et Yann Boudes prêtent un pré pour le dépôt des déchets verts.

L'accès en est possible uniquement **le mercredi après-midi et le samedi matin**. Les déchets doivent être déposés dans la parcelle délimitée par les barrières.

### d) Talus au droit de la parcelle 892 à Montjaux

Un talus planté d'arbustes gêne les propriétaires qui veulent planter une haie. Les arbustes seront arrachés et le talus arasé.

### e) Eglise de Montjaux



Par temps de pluie, l'eau pénètre dans le bâtiment par le faite du dôme. L'entreprise SOLER (spécialisée dans les bâtiments classés) a été contactée pour un devis.

f) Programme national ponts

Ce programme permettra de vérifier gratuitement l'état de tous les ponts communaux et intercommunaux.

g) Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles primaires

Dans le plan de relance de l'Etat, des subventions sont allouées pour l'achat de matériel informatique dans les écoles primaires. Chaque classe peut obtenir une subvention de 70 % sur une somme allant jusqu'à 3 500 €.

En collaboration avec le directeur de l'école, il serait intéressant de profiter de ce plan pour investir dans un nouveau VPI, 4 ordinateurs et 3 tablettes. Le devis est de 3850€ ceux qui laisserait 1155 € à la charge de la mairie. Le conseil municipal accorde ce projet .

h) Distribution des sacs poubelle

- Montjoux : la distribution aura lieu le samedi 27 mars à partir de 10h à l'entrepôt communal.
- Marzials : Monsieur ROQUES David se charge de la distribution
- Candas : les élus locaux effectueront la répartition
- Roquetaillade : Monsieur CARRIERE Alexi donnera les sacs aux habitants.

i) bulletin municipal

Sa rédaction est en court pour une édition qui aura lieu prochainement.

j) Compteur four à pain Marzials

Vu le peu d'utilisation de ce compteur, il va être supprimé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h37.